

## SOMMAIRE

### Mot du directeur

#### — Contributions

##### **Toujours plus de ressources électroniques**

Faulkner, GeoRefS, IEEE Xplore, ISI Proceedings, KluwerOnline, CPI.Q.

##### **Expertise concentrée, en quelques volumes**

De nouvelles encyclopédies pour être à la fine pointe.

##### **Les ressources électroniques : un succès au-delà de nos attentes**

Plus de 27 000 articles et quelque 37 000 pages de livres consultés électroniquement. Nos ressources électroniques sont appréciées.

##### **Encore de la neige!...restez chez vous, posez quand même vos questions!**

BiblioDirect, un projet pilote d'aide à distance.

##### **Qui met le miel dans la ruche**

L'ajout de ressources électroniques ne se fait pas automatiquement. Découvrez l'envers de la médaille.

##### **Propositions budgétaires 2002-2003 : la croissance se poursuit**

Augmentation de 25% du budget alloué à la documentation. 100k\$ iraient à l'achat de livres.

##### **Première réunion du Comité-conseil de la Bibliothèque**

Orientations à privilégier, meilleure communication avec ses clientèles et une plus grande visibilité dans l'École. Voilà le triple mandat de ce tout nouveau comité.

##### **Vos mémoires ne tombent pas dans l'oubli...**

Qu'advient-il de votre mémoire ou de votre thèse une fois votre diplôme obtenu?

#### — Chroniques

##### **Nouvelles**

##### **Échos de la boîte à suggestions**

##### **La Bibliothèque c'est aussi des gens...**

---

### Mot du directeur

Encore une fois, c'est **l'enrichissement de notre collection électronique** qui retient l'attention. Je tiens à souligner plus particulièrement l'ajout des quelque 700 revues de l'éditeur Kluwer accessibles électroniquement depuis janvier dernier. Toute une amélioration puisque nous n'étions abonnés qu'à neuf

revues de cet éditeur. Et que dire de l'ensemble des publications de la IEEE éditées depuis 1988 qui sont maintenant, elles aussi, disponibles sous forme électronique.

Si le rythme de croissance de la collection électronique est remarquable, je suis davantage impressionné par son haut degré d'appropriation. De fait, la popularité des ressources électroniques est manifeste, comme en témoignent les **statistiques présentées dans ce numéro**.

La possibilité de consulter la documentation électronique à distance a aussi des répercussions sur nos services. Puisqu'une partie de la collection est accessible à partir de votre poste de travail, il nous apparaît opportun que nos services d'assistance le soient aussi. C'est dans cet esprit que nous testons actuellement un environnement d'**aide à distance** en collaboration avec le Service des bibliothèques de l'Université de Montréal. Cet environnement permet d'intervenir à distance sur le poste de travail de l'utilisateur ou encore de lui faire une démonstration sur son écran en temps réel. Cliquez sur le lien **BiblioDirect**, apparaissant à divers endroits sur notre site Web, pour en profiter! Plus utile qu'un simple coup de téléphone, n'est-ce pas?

Pour ceux qui s'intéressent à l'envers des médailles, Francine Trudeau et André Maltais dressent un **portrait des défis que représentent les ressources électroniques** pour la Bibliothèque. Ceux-là s'intéresseront certainement à notre **proposition budgétaire 2002-2003** pour la documentation. En passant, cette proposition a été discutée et validée lors de la première réunion d'une toute nouvelle instance à l'École : **le Comité conseil de la Bibliothèque!**

Voilà qui complète le survol de ce numéro. Bonne lecture!

**Richard Dumont**

---

## Toujours plus de ressources électroniques

Les ressources électroniques suivantes ont été ajoutées à notre bibliothèque virtuelle au cours des derniers mois.

Nous vous rappelons que pour y accéder à partir d'un service Internet commercial (Sympatico, Vidéotron, etc.), vous devez d'abord paramétrer votre fureteur. Pour en savoir plus, référez-vous aux **Méthodes d'accès** aux ressources électroniques.



FAITS offre environ 1 200 rapports sommaires portant sur le volet «affaires» des technologies de l'information. On y retrouvera des répertoires et des profils d'entreprise, des descriptions et des comparaisons de technologies et de produits, des données sur les marchés, des revues de presse. Même si le contenu est fortement américain, plusieurs gros joueurs du marché canadien y sont bien représentés. Une licence annuelle, pour l'utilisation illimitée de ce produit par la communauté de Polytechnique, a coûté 750\$.

## GeoRefS

À la suite de la fermeture de la Bibliothèque de géologie de l'Université de Montréal, nos deux établissements se sont entendus pour acquérir en commun l'accès à GeoRefS, la banque bibliographique par excellence pour la géologie et les sciences connexes avec 2,2 millions de références. GeoRefS est reconnue plus particulièrement pour sa couverture chronologique très exhaustive. On y retrouve en effet des références à des publications datant de 1785. La Bibliothèque de Polytechnique paye 50% de la facture de GeoRefS qui s'élève à 7 300\$.



Vous avez accès, depuis décembre 2001, à la collection complète des publications électroniques de l'IEEE et de l'IEE, soit les articles d'environ 130 revues et les communications de 6 000 comptes rendus de conférences publiés depuis 1988. Avec l'avènement d'IEL, afin de ne pas payer deux fois le même contenu, nous avons annulé les abonnements correspondants en version papier. Une négociation, impliquant une quinzaine de bibliothèques universitaires canadiennes, a permis d'obtenir un rabais de 25% sur une facture initiale de 136 000\$ américains.



Cette banque bibliographique sur le Web vient remplacer la banque ISTP sur cédérom qui était accessible uniquement à la Bibliothèque. ISI Proceedings répertorie les communications présentées lors de congrès scientifiques et techniques depuis 1996. Le coût annuel de cette banque, avec un maximum de 3 utilisateurs simultanés, est de 7 500\$.



KluwerOnline diffuse le texte intégral de plus de 700 revues savantes dans tous les domaines, dont le génie, la chimie, la physique, les mathématiques et les sciences de la vie. Une négociation à l'échelle nationale a encore une fois permis d'obtenir un prix très avantageux. La part de Polytechnique pour ces 700 revues électroniques est de 13 000\$, soit le même prix que notre ancien abonnement à 9 revues du même éditeur.



Cette banque bibliographique, un achat concerté de Polytechnique, de l'Université de Montréal et des HEC, contient le texte intégral d'articles parus dans 160 magazines, surtout canadiens, et les références bibliographiques d'articles parus dans 400 autres publications. La couverture est générale : actualité (texte intégral du Globe & Mail depuis 1997), culture et société, affaires et politique. On y trouve en particulier le contenu de : Gale Encyclopedia of Science, Notable 20th Century Scientists, Contemporary Canadian Biographies, Countries of the world. Polytechnique paye 20% de la facture «campus» qui s'élève à 6 700\$.

**Marc Hiller**

---

## **Expertise concentrée, en quelques volumes...**

Les encyclopédies font de vous des «experts» instantanés : elles résument en quelques pages l'état de l'art dans les grands secteurs de la technique et proposent très souvent une bibliographie pour qui veut en savoir plus.

**Encyclopedia of materials : science and technology** illustre ce point. La Bibliothèque a acquis une version papier en 11 volumes (DICT TA 402 E63 2001), mais aussi un accès à la version électronique, fin décembre 2001. L'option recherche avancée permet de fouiller dans l'ensemble du texte, en plus de la consultation par thématiques (applications, propriétés, procédés, types de matériaux), par auteur ou mots clés. Attention : la recherche avancée n'est possible qu'avec le fureteur Internet Explorer!

Voici d'autres encyclopédies acquises récemment :

- *Encyclopedia of global environmental change* (DICT GE 149 E63 2002) publiée en 5 volumes.
- *Encyclopedia of physical science and technology* (DICT QC 5 E63 2002) publiée en 18 volumes.
- *Encyclopedia of imaging science and technology* (DICT TA 1632 E63 2002) publiée en 2 volumes.
- *Encyclopedia of software engineering* (DICT QA 76.758 E63 2002) publiée en 2 volumes.
- *Encyclopedia of vibration* (DICT TA 355 E63 2002) publiée en 3 volumes.

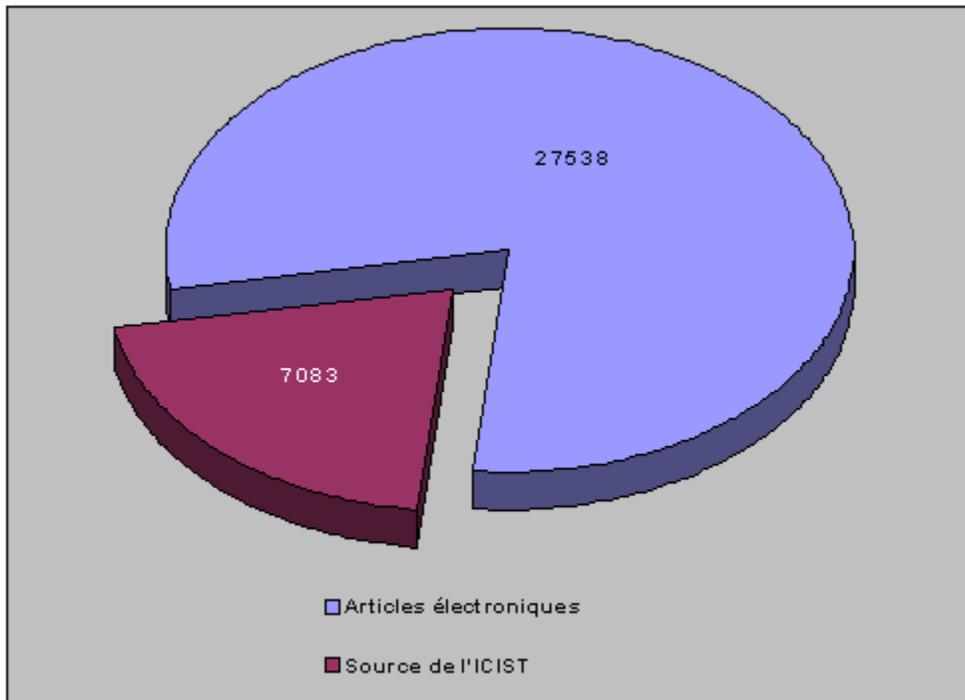
**Marie-Hélène Dupuis**

---

## Les ressources électroniques : un succès au-delà de nos attentes

L'avènement des périodiques électroniques a débuté assez lentement vers le milieu des années 1990 et a connu une accélération phénoménale depuis 2000. Les livres électroniques ont fait leur apparition plus récemment. Nous sommes toutefois en mesure de constater que les revues et les livres électroniques ont bouleversé les habitudes des étudiants, professeurs et chercheurs en ce qui concerne l'utilisation de la documentation.

Le tableau suivant illustre le nombre d'articles de revues obtenus en 2001 en format électronique ou par le biais du service Source de l'ICIST.



Note : le nombre d'articles électroniques est en fait plus élevé, mais quelques éditeurs ne sont toujours pas en mesure de nous fournir des données de consultation.

Les articles électroniques sont habituellement offerts sur les sites des éditeurs (ex.IEEE, Springer) qui contiennent généralement tous les articles publiés depuis quelques années. On en trouve aussi dans quelques banques bibliographiques qui offrent une «sélection» d'articles jugés les plus importants par les diffuseurs de ces banques. La Bibliothèque vous offre aussi la possibilité de commander des articles par le biais de Source de l'ICIST si vous ne trouvez pas les articles en format électronique.

Notons au passage que le coût d'un article obtenu électroniquement revient à 2,15\$ alors qu'il s'élève à 7,50\$ si l'article provient de Source de l'ICIST.

Nous avons constaté, en particulier, la popularité de Biblio-Branchée, une banque de données qui contient les articles de plusieurs quotidiens québécois. À titre d'exemples, en 2001, les utilisateurs de Polytechnique ont tiré de Biblio-Branchée près de 3 400 articles publiés dans La Presse et Le Devoir. Il ne s'agit peut-être pas de ce qu'il y a de plus scientifique en matière de contenu, mais cela démontre que notre clientèle a des besoins documentaires variés.

Nous ne disposons pas de données précises quant à la consultation à la Bibliothèque des revues imprimées. Nous savons toutefois que notre personnel a effectué 17 000 opérations de rangement dans la collection de périodiques en 2001. Cela semble indiquer que le périodique électronique et Source de l'ICIST sont devenus les deux principales façons d'obtenir des articles.

Les livres électroniques sont plus récents. Leur grande popularité nous a toutefois surpris. La collection ITPro, qui compte plus de 1 500 livres, a été lancée à Polytechnique à l'été 2001. Le fournisseur nous a récemment signalé que l'utilisation de cette collection à Polytechnique est «super-extraordinaire». En effet, 37 400 pages ont été visualisées ou imprimées au cours de 2 769 séances individuelles. Il n'est donc pas surprenant qu'à certains moments, l'accès vous soit refusé en raison du nombre limité d'utilisateurs simultanés auxquels nous avons droit. Si cela se produit, ne perdez pas patience ! Essayez quelques minutes plus tard. Et dites-vous que s'il s'agissait d'un livre imprimé, vous pourriez attendre quelques semaines avant qu'un de vos collègues le retourne à la Bibliothèque.

**Marc Hiller**

---

## **Encore de la neige!...restez chez vous, posez quand même vos questions! Service BiblioDirect**

<http://www.polymtl.ca/biblio/bibliodirect.htm>

La Bibliothèque offre, à l'essai, un nouveau service : BiblioDirect, un projet expérimental d'aide interactive à distance pour l'exploitation des ressources documentaires. En vous rendant à l'adresse ci-dessus, entre 9h30 et 16h30 du lundi au vendredi, vous pourrez contacter un membre de l'équipe de la Bibliothèque qui vous assistera dans vos recherches. Ce service innovateur permet en effet au personnel :

1. de voir votre écran
2. d'intervenir sur votre poste de travail pour vous montrer la démarche à suivre ou l'information requise. La communication se fait au moyen d'une fenêtre de clavardage, en plus des options de partage et de contrôle d'écran. Il utilise le système «Desktopstreaming», une passerelle Web sur serveur distant.

BiblioDirect s'adresse aux professeurs, chercheurs et étudiants de l'École Polytechnique. Ce projet pilote est mené en partenariat avec la Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal et se termine en mai 2002.

Aidez-nous à tester cette nouvelle approche de service en utilisant BiblioDirect au cours des prochaines semaines et en nous laissant vos commentaires!

**Marie-Hélène Dupuis**

---

## Qui met le miel dans la ruche ?



«Toujours plus de ressources électroniques !» annoncent fièrement les différentes publications de la Bibliothèque.

«Merveilleux !» dites-vous en lisant ces publications.

Et vous avez bien raison.

Mais savez-vous que, pour une partie du personnel de la Bibliothèque, tout reste encore à faire au moment où vous apprenez la disponibilité des 1 500 nouveaux livres électroniques de ITPro, des 6 000 comptes rendus de conférences contenus dans IEEE Xplore, des 1 000 autres contenus dans ACM Digital Library et des 785 périodiques accessibles dans Kluwer Online?

En effet, l'équipe des Services techniques de la Bibliothèque doit alors ajouter dans notre catalogue les descriptions de chaque livre et de chaque compte rendu de conférence inclus dans ces « produits » électroniques. Et ce n'est pas une mince tâche, croyez-nous !

Un exemple : les 6 000 comptes rendus de conférences compris dans IEEE Xplore représentent presque deux fois le nombre de documents imprimés que nous ajoutons déjà annuellement à notre catalogue !

Avec les ressources actuelles, ils seront donc tous repérables dans le catalogue... dans trois ans ! Et cela, si nous n'ajoutons pas un seul nouveau titre parmi les quelque 6 000 nouveaux livres imprimés que nous aurons achetés pendant ces trois années.

Il faut aussi suivre de près nos ressources électroniques. Celles-ci sont effectivement moins «stables» que nos livres traditionnels. Par exemple, de nouveaux titres s'ajoutent régulièrement dans un «produit» électronique donné ; d'autres se retirent, des années antérieures peuvent disparaître sans avertissement sans compter les changements qui peuvent survenir dans les adresses URL.

Tout cela fait en sorte que nous nous sentons de plus en plus souvent dépassés par l'urgence de traiter des collections qui vous sont théoriquement accessibles dès les contrats signés avec les fournisseurs commerciaux et qui le sont en grand nombre.

«Mais pourquoi faire tout ce travail, direz-vous, on n'a qu'à aller sur les sites Web et se débrouiller !»

D'abord parce qu'il est important d'avoir un guichet unique à partir duquel un utilisateur peut chercher parmi toute l'offre documentaire de la Bibliothèque. Autrement, un utilisateur qui fait une recherche sur un sujet donné devrait se taper le catalogue (pour la documentation imprimée) et, ensuite, chaque ensemble électronique l'un après l'autre (IEEE Xplore, ACM Digital Library, ITPro, etc).

On ne peut donc pas se contenter de signaler chacun de ces ensembles dans le catalogue.

L'une des solutions appliquée au niveau de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) consiste à ce que plusieurs institutions se partagent la création des notices.

Par exemple, si six bibliothèques universitaires québécoises s'abonnent à IEEE Xplore, elles se partageront la création des notices pour les 6 000 comptes rendus de conférences. Chaque institution créera 1000 notices et les rendra disponibles aux autres par transfert de fichier ou autrement.

Cette solution, simple au premier abord, se heurte toutefois à plusieurs écueils pratiques. L'un d'entre eux est la langue : en effet, les bibliothèques anglophones n'ont pas vraiment intérêt à partager des notices de catalogue avec les bibliothèques francophones.

Il y a aussi les normes de codage informatique utilisées qui sont différentes dans le réseau des bibliothèques de l'Université du Québec.

Enfin, chaque bibliothèque doit traiter en priorité les collections qui constituent son apport au traitement partagé, en plus de «veiller» sur toutes les modifications survenant dans ces collections pour pouvoir les communiquer aux autres le plus rapidement possible, laissant parfois de côté des collections plus urgentes localement, surtout quand les ressources humaines sont déjà peu nombreuses.

Une autre solution consiste à acheter des notices déjà faites pour les titres contenus dans certains «produits» électroniques. Par exemple, le serveur bibliographique OCLC vend 716 notices des périodiques de la banque Kluwer Online.

Mais ces notices ne correspondent jamais totalement à nos normes de qualité ou à celles de notre système, que ce soit en termes de langue, de codage ou autre.

Il faut donc les comparer avec les nôtres et préparer des «filtres de conversion» pour les normaliser en lots, avant de les verser dans notre base de données.

Mais, même s'ils ne pallient que partiellement au manque de ressources humaines travaillant dans les «coulisses» de la bibliothèque, le partage et l'achat de notices restent des options inévitables, tellement les collections à signaler sont vastes.

Pensons simplement à tous les sites Web et autres ressources électroniques gratuites qu'il pourrait être important de signaler dans notre catalogue et pour lesquels personne n'a encore créé de notice de signalement!

Comme on peut le voir, ça prend beaucoup d'abeilles pour mettre le miel dans la ruche ...

**Francine Trudeau**  
**André Maltais**

---

## **Propositions budgétaires 2002-2003 : la croissance se poursuit**

L'année financière qui se terminera bientôt s'est déroulée sous le signe du développement des collections. Après plus d'une dizaine d'années de stagnation, le budget alloué à la documentation a connu cette année une augmentation de 50%. Nos objectifs pour l'utilisation de ce budget ont été présentés dans le **numéro précédent d'Infotech**.

Poursuivant sur cette lancée, la Bibliothèque a récemment élaboré ses propositions budgétaires pour l'**achat de la documentation en 2002-2003**. Ces propositions demeurent fidèles aux orientations de développement des collections présentées l'an dernier aux instances de l'École.

Elles incluent bien sûr un montant de 70 000\$ qui permet de couvrir l'inflation et la baisse éventuelle du dollar par rapport à la devise américaine.

**Marc Hiller**

---

## **Première réunion du Comité conseil de la Bibliothèque**

Le 16 avril dernier avait lieu la toute première réunion du Comité conseil de la Bibliothèque. Les discussions ont essentiellement porté sur notre proposition budgétaire 2002-2003 pour la documentation et sur l'opportunité d'instaurer une collection de culture et de détente. Un survol des principaux projets en cours est venu clore cette première rencontre.

Initié par la Bibliothèque, le Comité conseil se veut un groupe consultatif au Directeur pour l'ensemble des questions relatives au développement de la Bibliothèque. Son mandat consiste à :

- conseiller le Directeur de la Bibliothèque quant aux orientations de développement à privilégier pour la Bibliothèque;
- assurer une liaison continue entre la Bibliothèque et ses utilisateurs;
- agir comme groupe d'influence pour la Bibliothèque auprès des instances et des regroupements de l'École.

Je tiens à remercier spécialement tous les membres du Comité conseil. Leur contribution me permettra à coup sûr d'être un meilleur directeur!

**Richard Dumont**

### **Composition du Comité conseil 2002-2003**

#### **Président**

- **Richard Dumont**  
*Directeur de la Bibliothèque*

#### **Membres**

- **Dominic D'Amours**  
*Président de l'AÉCSP*
- **William Curran**  
*Directeur, Concordia University Libraries*
- **Patrick Desjardins**  
*Professeur adjoint, Département de génie physique*
- **Christophe Guy**  
*Directeur, Direction de la recherche et du développement*
- **Mathieu Letendre**  
*Étudiant au baccalauréat, Génie physique*
- **Romain Maciejko**  
*Professeur titulaire, Département de génie physique*
- **Michel Rigaud**  
*Professeur titulaire, Département de mathématiques appliquées et de génie industriel*
- **Soumaya Yacout**  
*Directrice, Direction de l'enseignement et de la formation*

#### **Secrétaire**

- **Marc Hiller**  
*Responsable, Développement des collections*

---

## **Vos mémoires ne tombent pas dans l'oubli...**

Qu'advient-il de votre mémoire ou de votre thèse une fois votre diplôme obtenu? Les résultats de votre labeur peuvent-ils être consultés par d'autres, à l'École ou ailleurs? Nous allons tenter d'y répondre.

Les étudiants qui ont déposé une thèse (ou un mémoire) sont invités à compléter le formulaire «*Licence non exclusive de reproduire des thèses*» de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC). Une fois le diplôme accordé, l'original de la thèse et le formulaire de la BNC sont acheminés à la Bibliothèque de Polytechnique.

Ultimement, les originaux seront reliés et répertoriés dans le catalogue de la Bibliothèque, placés sur les rayons et pourront être prêtés. Avant d'en arriver là, quelques étapes additionnelles doivent être franchies, ce qui explique les délais rencontrés par certains usagers qui veulent consulter des thèses récentes.

La licence autorise la BNC à reproduire les thèses, à les distribuer ou à en faire la vente. La BNC peut aussi autoriser d'autres organismes à agir en son nom. En 1999, elle a confié à Proquest la reproduction et la vente des thèses canadiennes.

Nous expédions donc les thèses à Proquest, à Ann Arbor au Michigan, qui en effectue d'abord le microfilmage. Le microfilm servira plus tard à reproduire les thèses lorsque Proquest recevra des demandes d'achat. Ces reproductions pourront être sur papier, sur microfiches et, depuis 1997, sous forme de fichiers PDF.

Proquest ne fait pas que la vente des thèses. Elle en assure aussi la promotion en les répertoriant dans la banque bibliographique *Dissertation Abstracts International* où l'on retrouve aussi les thèses et mémoires de plus de 1000 universités à travers le monde. L'École a accès à ce répertoire par le biais de **Proquest Digital Dissertations**. On peut y effectuer des recherches par sujet, auteur, etc. et, depuis 1997, le texte des thèses de Polytechnique est aussi offert sous forme de fichiers PDF. L'accès aux fichiers PDF des thèses de l'École Polytechnique est gratuit pour l'École et une dizaine de bibliothèques universitaires québécoises, mais les autres utilisateurs doivent en faire l'achat.

Une fois les thèses microfilmées et répertoriées par Proquest, les originaux et un exemplaire sur microfiches nous sont retournés. La Bibliothèque expédie alors les originaux à une entreprise locale, afin de les faire relier. L'exemplaire sur microfiches est quant à lui catalogué et offert aux usagers. De retour de la reliure, les originaux seront catalogués à leur tour, puis placés sur les rayons.

Ainsi, les résultats de vos recherches sont offerts aux autres chercheurs, tout comme vous avez été en mesure d'utiliser les résultats obtenus par les chercheurs qui vous ont précédé.

### **...et ils peuvent même rapporter!**

Depuis 1999, le programme de la Bibliothèque nationale du Canada prévoit le paiement de redevances aux auteurs qui participent à ce programme. Les redevances sont payées aux auteurs dont les thèses ont été vendues à plus de sept exemplaires durant une même année civile. Les redevances s'élèvent à 10% du prix de vente à partir du huitième exemplaire vendu. (À noter toutefois que la BNC n'émet des chèques que lorsque le montant des redevances dépasse 10\$.)

Aux États-Unis, la compagnie Proquest paie des redevances pour toutes les thèses vendues, à compter de la première vente. Il est possible que cette option s'applique aux auteurs canadiens à la suite de la renégociation du contrat qui lie la BNC et Proquest. Si cette option est retenue, la BNC nous informe que Proquest *«fournira les mêmes services à ses clients canadiens que ceux offerts à ses clients américains : il y aura un suivi de toutes les ventes et le cumul déterminera le paiement des redevances. Les étudiants pourront faire la demande de l'historique des ventes et connaître le total des exemplaires de leurs thèses vendus mais pas à qui ils ont été vendus»*.

**Marc Hiller**

---

## **NOUVELLES**

### **— Géologie : glissement de notices...**

L'équipe des Systèmes informatisés de la Bibliothèque a terminé l'importation de deux lots de notices de l'ancienne collection de la Bibliothèque de géologie de l'Université de Montréal. Après un premier transfert, 2 900 monographies de cette collection se sont ajoutées à notre catalogue. À la suite d'un deuxième transfert, 1 013 documents de plus se retrouvent dans notre catalogue, pour un grand total de 3 913 nouvelles notices. Il est donc maintenant possible de repérer et d'emprunter ces monographies par le biais de notre

propre système. Il reste un dernier lot d'un peu plus de 500 notices à importer. Il s'agit d'un ensemble de titres de périodiques. Cette troisième et dernière importation devrait se réaliser ce printemps.

Bon repérage et bonne lecture!

### — **Besoin d'une image?**

C'est parti! L'installation du numériseur est maintenant complétée. Le poste de numérisation en libre-service est déjà très populaire, que ce soit pour intégrer des images à un document ou à une page Web.

Les fichiers peuvent être envoyés par courriel s'ils ont moins de 6 Mo. Le poste est aussi muni d'un graveur de CD, afin de permettre le transport des plus gros fichiers.

### — **Accès au réseau**

Il est maintenant possible à partir de la Bibliothèque d'avoir accès au réseau informatique de l'École avec son portable.

Au 4e étage, **13 prises** sont accessibles, le long du mur derrière la collection de l'ancienne bibliothèque de Géologie de l'Université de Montréal. Au 3e, il y a **12 prises** situées à gauche de l'escalier, près de la sortie de secours et de la salle des photocopieurs.

### — **Des salles de travail propres SVP**

Afin de permettre à chacun de trouver une salle propre et en ordre, nous avons modifié la façon de procéder pour utiliser les salles de travail en équipe. En effet, on doit maintenant s'adresser au comptoir du prêt pour se procurer la clef de la salle ou faire une réservation.

En échange de la carte étudiante, le personnel du comptoir du prêt remet la clef de la salle de travail ainsi que brosse et marqueurs pour le tableau. Le personnel pourra vérifier l'état de la salle après utilisation.

Rappelons enfin que les salles sont réservées à des groupes de plus de trois personnes pour un maximum de trois heures.

---

## **Échos de la boîte à suggestions**

Commentaire 1 :

**"J'aimerais vous suggérer un nouveau service que la bibliothèque pourrait offrir à la communauté polytechnicienne : des scanners ... afin de permettre aux gens qui ont des textes, photos, schémas, etc, à mettre sur support électronique (pour exposés, travaux, etc) de bénéficier d'équipements et, s'ils en ont besoin, de support technique adéquat."**

*Depuis janvier, c'est chose faite!*

*En effet, la Bibliothèque offre maintenant un numériseur à tous ses utilisateurs. Il est localisé dans l'aire des postes internet et vous y avez accès librement. Premier arrivé, premier servi.*

*Pour plus d'informations, voir l'article de **Lyse Bourget dans ces pages mêmes.***

*Alors, allez-y, illustrez-vous en mettant des images dans vos travaux !*

Commentaire 2 :

**"L'emploi d'un gardien est, à mon avis, inutile ... sans compter qu'il gâche l'atmosphère de la bibliothèque. On se sent observé et on ne peut même pas demander un livre à un ami sans se faire dire d'aller travailler dans une salle de travail !"**

*L'agent de sécurité de la bibliothèque répond à un souhait de la majorité des étudiants. Ce souhait n'était*

*certes pas la présence d'un agent, mais il était de travailler dans un environnement le plus dénué de bruit possible.*

*Or, comme complément à la campagne « Zéro bruit, zéro bouffe », il nous a semblé que l'agent était le meilleur moyen pour faire diminuer le niveau de bruit à la bibliothèque.*

*Et, effectivement, le niveau de bruit a diminué depuis l'arrivée d'un gardien.*

*Toutefois, il est entendu que ce dernier doit être le plus discret possible et agir avec discernement. Par exemple, il avertit un étudiant quand ce dernier est vraiment trop bruyant et non pas sur la base d'une seule parole ou d'un seul geste. Rappelons qu'il n'est pas interdit de parler dans la Bibliothèque. Il est interdit de le faire trop haut et trop longtemps.*

*Enfin, si notre agent vous observe, c'est un peu normal puisque c'est son travail. Mais son regard est bien plus humain que celui d'une caméra!*

Commentaire 3 :

**"Bien que nous ne soyons pas à l'école primaire, je remarque (ainsi que bon nombre d'étudiants qui estiment que la bibliothèque est un lieu tout indiqué pour étudier) que les règles de base ne sont nullement respectées.**

**Vous aviez placé des affiches qui disent de garder les lieux propres et avant tout silencieux... mais il faudrait que vous preniez des mesures pour imposer le silence à n'importe quelle heure de la journée.**

**Le pire dans tout ce problème, est de faire la leçon à des étudiants qui confondent salon social ou café du 2e avec une bibliothèque. Ces gens loquaces dérangent, nous dérangent et ce n'est pas drôle!**

**J'espère que vous prendrez conscience de ce problème malheureusement récurrent."**

*Nous en avons pris conscience. C'est pourquoi nous avons embauché un agent de sécurité, chargé de rappeler les « règles de base » à ceux et celles dont la mémoire flanche.*

*Même si l'utilité de cet agent est parfois remise en question (voir commentaire précédent), nous constatons pourtant une baisse importante du niveau de bruit dans la bibliothèque. Cet agent est donc là pour rester.*

*Précisons toutefois que son rôle n'est pas de « faire la leçon » à quiconque, puisque la grande majorité des étudiants qui fréquentent la bibliothèque essaient de bonne foi de respecter les règles de base concernant le silence et la propreté.*

*Quand le niveau de bruit monte trop, il s'agit moins de « punir » ou de « faire honte » à quelqu'un en particulier que de rappeler discrètement aux « coupables » ce qu'ils admettent déjà et avaient simplement oublié. Sinon, on reste à l'école primaire!*

Commentaire 4 :

**"Permettre aux étudiants d'emprunter un livre en réserve pour la nuit 30 minutes avant la fermeture et de le retourner le lendemain matin à la première heure d'ouverture avec une amende de un dollar par heure de retard."**

*Certaines bibliothèques permettent ce genre d'emprunt. Nous sommes pourtant réticents à le faire.*

*Nous craignons que les amendes, même élevées, ne découragent pas les retards, ce qui ferait en sorte que la réserve perdrait son sens premier soit que les livres qui y sont gardés sont disponibles en tout temps.*

*Imaginez un étudiant qui fait la queue devant la bibliothèque le matin pour consulter un document mis en réserve. Quand les portes ouvrent, il se présente au comptoir pour apprendre que le document en question a été emprunté la veille et qu'il ne devrait pas tarder à rentrer.*

*Il attend sur place ou il s'en va et revient « dans une heure » pour entendre encore une fois que «*

*malheureusement, le document n'est toujours pas rentré ... ».*

*Dans ce cas précis, même si le retardataire paie une amende, ça ne donne pas le document à l'étudiant pour autant !*

*Enfin. On ne dit pas qu'on ne le fera jamais. Mais vous avez un aperçu de ce qui nous fait pencher du côté du non.*

*Et puis, la Bibliothèque est quand même ouverte jusqu'à 22 heures tous les soirs ! Après cela, pourquoi ne pas dormir... ou sortir ?*

**André Maltais**

---

## **La Bibliothèque c'est aussi des gens...**

*qui se perfectionnent...*

- **Sylvie Rancourt, Nathalie Dionne et Francine Trudeau** ont participé au colloque de la CREPUQ sur le traitement des ressources électroniques, à l'automne 2001.
- **Luc Foucault, Diane Lessard, Minh-Thu Nguyen et André Maltais** ont participé à une formation de 2 jours sur le «Répertoire des vedettes matières» à l'Université Laval de Québec, les 21 et 22 novembre 2001.
- **Marie-Hélène Dupuis** a participé à une formation diffusée par Internet entre le 8 octobre et le 16 novembre 2001 par le Online Lyceum de l'Association of Research Libraries. La formation s'intitulait «Measuring Library Service Quality».
- **Madeleine Proulx** a participé au cours «Gérer ses activités prioritaires» les 22 et 23 octobre 2001 aux HEC. De plus, elle a participé au cours «Développer un programme de formation» les 6 et 7 novembre 2001 à l'UQAM. Elle a finalement participé au cours «L'intelligence émotionnelle : une compétence professionnelle» les 6, 7 et 8 février 2002 aux HEC.
- **Carole Amyot et Jose Caballero** ont participé à une formation appelée «Geac System Administrator» à Ottawa, le 10 janvier 2002.
- **Minh-Thu Nguyen et Nathalie Dionne** ont participé à une formation sur le logiciel «Dreamweaver», respectivement les 6 et 18 février 2002.
- **Lison Dallaire** a participé à une formation intitulée «Liste de distribution» offerte par le Service Informatique, le 12 février 2002.
- **Marie-Hélène Depuis** a suivi le cours «Passer de patron à coach : le nouveau défi des gestionnaires» les 21 et 22 février 2002 aux HEC.
- **Carole Amyot et Greg Whitney** ont assisté à un cours de XML à l'ÉBSI, le 22 février 2002.
- **Lison Dallaire, Richard Dumont et Minh-Thu Nguyen** ont participé à une formation sur Windows 2000, en février 2002.
- **Nathalie Dionne** a participé à une formation sur ACROBAT 5.0, les 2 et 3 mars 2002.
- **Minh-Thu Nguyen** a participé à un atelier intitulé « Webmaestria» organisée par la CREPUQ, le 7

mars 2002.

- **Luc Foucault, Madeleine Proulx et Minh-Thu Nguyen** ont participé, le 15 mars 2002, à une journée de formation donnée par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec intitulée «Bibliothécaires : comment identifier, valoriser et gérer les connaissances de votre organisme» .
- **Greg Whitney** a participé à la réunion annuelle du «Geac Advance User's Group» à Oxford (Angleterre) du 15 au 24 mars 2002.

*qui accomplissent ...*

- **Francine Trudeau** a terminé le catalogage des revues IEEE. Elle travaille présentement au traitement des revues de KluwerOnline.
- **François Darrick** tente présentement de freiner sa dépendance à la nicotine... cela n'est pas facile, mais il «tient le coup» jusqu'à présent. Bon courage François!

*qui animent...*

- **André Maltais** a organisé et animé l'un des ateliers sur le Traitement des ressources électroniques donné lors du Colloque de la CREPUQ à l'automne 2001.

*qui s'amuse...*

- C'est le 9 novembre 2001 qu'un groupe de joyeux compagnons composé de **Nathalie Dionne** accompagnée de Dominique, **Sylvie Rancourt** accompagnée de sa mère Rollande, **Claire Biron** accompagnée de Roland, **Lison Dallaire** accompagnée de Denis, **Marie-France Lévesque** accompagnée de Christian, **Richard Dumont** accompagné de Sylvie, **Luc Foucault, Madeleine Proulx et Marie-Hélène Dupuis**, s'était donné rendez-vous au restaurant Fourquet Fourchette de Chambly pour s'y amuser et s'y sustenter dans une agréable atmosphère médiévale. La troupe théâtrale «La Jacquerie» ainsi que les musiciens de la troupe «Les jongleurs de la Mandragore» se sont ingéniés à nous plonger tous dans la tourmente du XIVE siècle, alors que des révoltes paysannes secouaient plusieurs régions de la France et où des factions ennemies se plaisaient à terroriser les bonnes gens, et cela même à l'intérieur des auberges!

Cette plaisante soirée s'est déroulée dans une ambiance débonnaire et pleine de rebondissements : l'arrivée hâtive de Marie-France et Christian... qui désiraient déguster quelques bières au premier étage de l'établissement! Madeleine qui n'a pu s'empêcher de consommer « une grosse bière» comme apéro et qui, par la suite, n'a eu aucune difficulté à nous relater quelques us et coutumes relatifs à la période médiévale! Claire qui «a eu peur» pour son Roland lorsque les épées volaient haut durant un affrontement entre chevaliers! Denis qui, affublé de son « tabard», a discoursé avec plaisir avec son voisin Luc du fonctionnement de la fameuse horloge du berger portée par Lison et, finalement, Richard, qui en a profité pour réitérer plusieurs fois au cours de la soirée son allégeance politique - son « Vive le roi!» résonne d'ailleurs encore dans les oreilles des compagnons- et qui a pu mettre à profit ses connaissances de la langue anglaise lors d'une petite mise en scène improvisée et bien amusante! Quelle soirée mémorable!

- Le **Souper de Noël 2001** s'est déroulé au restaurant Locanda Verde de Montréal. Une vingtaine d'employés avait répondu à l'invitation et tous se sont bien amusés. Un copieux repas attendait les convives et Réjean a grandement apprécié le vin italien de l'établissement! L'ambiance était chaleureuse et l'animation ne manquait pas; que ce soit par le «petit monsieur» et son clavier «swing» ou par le groupe «de profs» qui y est allé de quelques chansons de circonstance. Et Ô! surprise... Pazar, le chien guide de Madeleine était également de la partie! Mal lui en pris cependant car, durant le souper, un serveur lui a malencontreusement écrasé la queue... Ouille ... pauvre toutou! On apprend par l'expérience, mais là elle était assez douloureuse à encaisser.
- En février dernier, les ordinateurs de **Lison Dallaire** et celui d'**Isabelle Bisson** ont dû être secourus

par Laurent L'Heureux du Service informatique, car ils étaient... infectés par des virus informatiques! L'ordinateur de Lison s'est vu allégé d'une douzaine de virus, tandis que celui d'Isabelle a été soulagé de plus de trente virus! Il faut dire qu'Isabelle aime les collections de tous genres, alors...!

*qui arrivent...*

- **Mélina Carelli** s'est jointe à l'équipe des Services techniques au début de mars 2002 et occupe le poste temporaire de commis.
- **Sidi Modibo Koita** et **Claudie Lapierre** se sont joints à l'équipe du Comptoir du prêt afin de donner un petit coup de main pour le rangement des documents.
- **Huguette Mallet** s'est jointe à l'équipe des Services d'accès à l'information en février 2002 à titre de bibliothécaire (poste temporaire) et ce, pour une période indéterminée.
- **Mark Nowakowski** est notre nouvel agent de sécurité à la Bibliothèque depuis janvier 2002. Mark voit à ce que tous les usagers se comportent bien et voit surtout au respect du ssssilence à l'intérieur de la Bibliothèque.

*qui demeurent...*

- **Manon Du Ruisseau** a été confirmée dans ses fonctions de bibliothécaire spécialisé en sciences et génie au Service d'accès à l'information depuis mars 2002. Félicitations Manon!
- **Luc Foucault** - s'est joint, à raison de 2 jours par semaine, à l'équipe des Services techniques. Sa tâche est de faire de l'indexation, soit allouer des mots sujets provenant du Répertoire des vedettes-matières.

*et qui nous quittent!*

- **Lynda Lalonde-Craig**, qui s'était jointe à l'équipe des Services techniques à l'automne 2001, a quitté ses fonctions de commis en décembre 2001. Elle travaille depuis au Bureau des affaires académiques de l'École Polytechnique.
- **Marjolaine Gilbert**, qui s'était jointe à l'équipe des Services d'accès à l'information à l'automne 2001, nous a quittés en janvier 2002. Elle travaille depuis au Conseil National de Recherche du Canada à Ottawa.
- **Catherine Lambert**, qui s'était jointe à l'équipe des Services Techniques en janvier 2002 à titre de commis, a quitté la Bibliothèque en février 2002.
- À toutes et à tous, nous souhaitons bonne chance!

**Lison Dallaire**



© École Polytechnique de Montréal - Bibliothèque  
2500, Ch. de Polytechnique, Montréal (Québec) H3T 1J4 - Téléphone : (514) 340-4666 - Télécopieur : (514) 340-4026

**Éditeur** : Luc Foucault - **Comité de rédaction** : Lison Dallaire, Richard Dumont, Marie-Hélène Dupuis, André Maltais, Sylvie Rancourt

---